

6A7 du Jeudi 26 avril

L'habitat dispersé

Aperçu		Le canton de Vaud favorise le maintien de la population dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé. Il y renforce l'habitat permanent en autorisant le changement d'affectation à des fins d'habitations sans rapport à l'agriculture. Point de situation.		
Intervenants		Julien Martin Présentation de l'entreprise de dépannage mécanique, Les Moulins Télécharger la présentation Philippe Gmür Chef du service du développement territorial http://www.vd.ch/autorites/departements/dint/developpement-territorial/ Télécharger la présentation		
Horaire		18h00 ? 19h00 conférence dès 19h00 : apéritif		
Lieu		Restaurant Le Richemont, 1er étage, Grand-Rue 51660 Château-d'Oex		
Entrée		Libre		
		Lire le communiqué		